



MODIFICATION 1

Tous Les Sousmissionnaires

Informez tous les soumissionnaires :

1. Page 1 – LETTRE D’INVITATION

REEMPLACER : Le MAINC à l’intention d’octroyer jusqu’à six (6) conventions d’offre à commandes déroulant de cette demande de proposition (DDP).

SUPPRIMER : Le MAINC à l’intention d’octroyer jusqu’à un maximum de six (6) conventions d’offre commandes seront attribués, repartis à travers les flux des services comme suite :

On accordera jusqu’à six conventions d’offre à commandes, réparties entre les volets de service suivants :

Volet de service	Type de fournisseur		
	Entreprises	Particuliers	Total
Services de recherches historiques	1	1	2
Soutien en matière de politiques	1	1	2
Interprétation de plans d’arpentage et recherche de titres fonciers	1	1	2

Remarques :

- 1) Si la demande de propositions obtient moins d’entreprises OU de particuliers qualifiés pour un volet de service donné, le MAINC augmentera le nombre de conventions d’offre à commandes adjudgées par voie concurrentielle pour les autres types de fournisseurs. Par exemple, si aucune entreprise ne se qualifie pour le volet Services de recherches historiques, deux conventions d’offre à commandes seront accordées à des particuliers, jusqu’à concurrence de deux conventions d’offre à commande pour le volet Services de recherches historiques.
- 2) Si une entreprise ou un particulier se qualifie pour une convention d’offre à commandes dans plusieurs volets de service, le MAINC conclura une seule convention d’offre à commandes couvrant les divers volets de service.

2. Page 2 – LETTRE D’INVITATION

REEMPLACER : Aucune extension ne sera accordée à la date et à l’heure de fermeture pour la réception des soumissions à moins que le Ministère ne soit responsable d’une omission ou d’une erreur dans les documents de la Demande de proposition jugée comme étant de nature importante afin d’amener une extension à la date de fermeture des soumissions pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire de réviser leurs soumissions. Les soumissionnaires sont donc priés de soumettre, par écrit, leurs questions de nature techniques se rapportant à cette Demande de proposition au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture afin d’être en mesure de préparer et soumettre leurs soumissions dans un délai qui respectera la date de fermeture.

SUPPRIMER : Aucune extension ne sera accordée à la date et à l’heure de fermeture pour la réception des soumissions à moins que le Ministère ne soit responsable d’une omission ou d’une erreur dans les documents de la Demande de proposition jugée comme étant de nature importante afin d’amener une extension à la date de fermeture des soumissions pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire de réviser leurs soumissions. Les soumissionnaires sont donc priés de soumettre, par écrit, leurs questions de nature techniques se rapportant à cette Demande de proposition au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de fermeture afin d’être en mesure de préparer et soumettre leurs soumissions dans un délai qui respectera la date de fermeture.



MODIFICATION 1

3. Page 15 – Proposition financière (c6)

REEMPLACER : Table pour Entreprises et Particuliers

Entreprises

<u>ACTIVITÉS ET CATÉGORIES DE TRAVAIL PROPOSÉES</u>	<u>Tarifs journaliers moyens (\$ CAN)</u> <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>
Analyse et rédaction (principal)	\$
ET analyse et rédaction	\$
ET services de recherche	\$
ET soutien en recherche	\$
OU services en matière de politiques	\$
Ou interprétation de plans d'arpentage et recherche de titres fonciers	
<u>TAUX QUOTIDIEN MOYEN TOUT COMPRIS*</u>	\$

Particuliers

<u>ACTIVITES ET CATÉGORIES DE TRAVAIL PROPOSÉES</u>	<u>Tarifs quotidiens moyens (\$ CAN)</u> <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>
Analyse et rédaction	\$
ET services de recherche	\$
ET soutien en recherche	\$
OU services en matière de politiques	\$
Ou interprétation de plans d'arpentage et recherche de titres	



MODIFICATION 1

fonciers	
<u>TAUX QUOTIDIEN MOYEN TOUT COMPRIS*</u>	\$

SUPPRIMER : Proposition financière (C6) TABLE - FIRMS AND INDIVIDUALS

Les soumissionnaires doivent remplir la colonne A du ou des tableaux qui concernent leur proposition.

Catégories de travail – Taux quotidiens fixes : Les soumissionnaires DOIVENT indiquer le taux journalier tout compris fixe (CAD) applicable à une journée de 8 heures, par catégorie de travail de leur(s) ressource(s) proposée(s), pendant la période de la COC, comme suit :

<u>ACTIVITES ET CATÉGORIES</u> (le fournisseur doit indiquer un tarif pour chaque catégorie)		Tarifs journaliers fixes globaux					
		<u>COLONNE A</u> <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Entreprises - Services de recherché historique	a) Analyse et rédaction (principal)		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	b) Analyse et rédaction		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	c) Services de recherche		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	d) Soutien en recherche		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	À DES FINS D'ÉVALUATION SEULEMENT : MOYENNE DE a) à d)						

<u>ACTIVITES ET CATÉGORIES</u>	Tarifs journaliers fixes globaux					
	<u>COLONNE A</u> <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Entreprises -Services en matière de politiques		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC



MODIFICATION 1

ACTIVITES ET CATÉGORIES	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A Adjudication de la COC au 31 mars 2015	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 : Avril 2017 et 31 Mars 2018R 1:</i>	<i>ANNÉE D'OPTION 2 1</i> Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Entreprises - Interprétation de plans d'arpentage et recherche de titres fonciers		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC

ACTIVITES ET CATÉGORIES (le fournisseur doit indiquer un tarif pour chaque catégorie)	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A Adjudication de la COC au 31 mars 2015	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION N 1 : 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018</i>	<i>ANNÉE D'OPTION N 2 1</i> Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Particuliers - Services de recherché historique	a) Analyse et rédaction	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	b) Services de recherche	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	c) soutien en recherche	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	<i>À DES FINS D'ÉVALUATION SEULEMENT : MOYENNE DE a) à c)</i>					

ACTIVITES ET CATÉGORIES	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A Adjudication de la COC au 31 mars 2015	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 1</i> Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Particuliers - Services en matière de politiques		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC



MODIFICATION 1

<u>ACTIVITES ET CATEGORIES</u>	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A Adjudication de la COC au 31 mars 2015	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Particuliers - Interprétation de plans d'arpentage et recherche de titres fonciers		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC

4. Page 17 – MÉTHODE DE SÉLECTION

SUPPRIMER : Le MAINC à l'intention d'octroyer jusqu'à un maximum de six (6) conventions d'offre commandes seront attribués, repartis à travers les flux des services comme suite :

On accordera jusqu'à six conventions d'offre à commandes, réparties entre les volets de service suivants :

Volet de service	Type de fournisseur		
	Entreprises	Particuliers	Total
Services de recherches historiques	1	1	2
Soutien en matière de politiques	1	1	2
Interprétation de plans d'arpentage et recherche de titres fonciers	1	1	2

Remarques :

- 1) Si la demande de propositions obtient moins d'entreprises OU de particuliers qualifiés pour un volet de service donné, le MAINC augmentera le nombre de conventions d'offre à commandes adjudgées par voie concurrentielle pour les autres types de fournisseurs. Par exemple, si aucune entreprise ne se qualifie pour le volet Services de recherches historiques, deux conventions d'offre à commandes seront accordées à des particuliers, jusqu'à concurrence de deux conventions d'offre à commande pour le volet Services de recherches historiques.
- 2) Si une entreprise ou un particulier se qualifie pour une convention d'offre à commandes dans plusieurs volets de service, le MAINC conclura une seule convention d'offre à commandes couvrant les divers volets de service.

5. Exigences de sécurité :

Services de recherche historique - **cote de fiabilité**

Soutien en matière de politiques niveau SECRET

D'interprétation de plans d'arpentage et de recherche de titres fonciers - **cote de fiabilité**



MODIFICATION 1

6. Page 68 et page 69 -, **Appendice C-1 : Modalité de paiement, Grille tarifaire**

REEMPLACER : **Appendice C-1 : Modalité de paiement, Grille tarifaire**

SUPPRIMER : **Appendice C-1 : Modalité de paiement, Grille tarifaire**

Les soumissionnaires doivent remplir la colonne A du ou des tableaux qui concernent leur proposition.

Catégories de travail – Taux quotidiens fixes : Les soumissionnaires DOIVENT indiquer le taux journalier tout compris fixe (CAD) applicable à une journée de 8 heures, par catégorie de travail de leur(s) ressource(s) proposée(s), pendant la période de la COC, comme suit :

ACTIVITES ET CATÉGORIES (le fournisseur doit indiquer un tarif pour chaque catégorie)		Tarifs journaliers fixes globaux					
		COLONNE A Adjudication de la COC au 31 mars 2015	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Entreprises - Services de recherché historique	a) Analyse et rédaction (principal)		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	b) Analyse et rédaction		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	c) Services de recherche		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	d) Soutien en recherche		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	<i>À DES FINS D'ÉVALUATION SEULEMENT : MOYENNE DE a) à d)</i>						

ACTIVITES ET CATÉGORIES	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A Adjudication de la COC au 31 mars 2015	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Entreprises -Services en matière de politiques		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC



MODIFICATION 1

ACTIVITES ET CATÉGORIES	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Entreprises - Interprétation de plans d'arpentage et recherche de titres fonciers		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC

ACTIVITES ET CATÉGORIES <i>(le fournisseur doit indiquer un tarif pour chaque catégorie)</i>	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Particuliers - Services de recherché historique	a) Analyse et rédaction	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	b) Services de recherche	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	c) soutien en recherche	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC
	<i>À DES FINS D'ÉVALUATION SEULEMENT : MOYENNE DE a) à c)</i>					

ACTIVITES ET CATÉGORIES	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Particuliers - Services en matière de politiques		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC



MODIFICATION 1

<u>ACTIVITES ET CATÉGORIES</u>	Tarifs journaliers fixes globaux					
	COLONNE A <u>Adjudication de la COC au 31 mars 2015</u>	1 Avril 2015 et 31 Mars 2016	1 Avril 2016 et 31 Mars 2017	<i>ANNÉE D'OPTION 1 :</i> 1 Avril 2017 et 31 Mars 2018	<i>ANNÉE D'OPTION 2 :</i> 1 Avril 2018 et 31 Mars 2019	<i>ANNÉE D'OPTION 3 :</i> 1 Avril; 2019 et 31 Mars 2020
Particuliers - Interprétation de plans d'arpentage et recherche de titres fonciers		En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC	En fonction de l'IPC